

Séance Plénière
28 mars 2022

AMENDEMENT

Rapport N° CD-2022-2-4-1
N° applicatif 3436

Exposé sommaire - Lutter contre le non-recours aux droits du RSA

Le premier rôle que la loi confère au RSA est « d'assurer à ses bénéficiaires des moyens convenables d'existence, afin de lutter contre la pauvreté »

Or, un tiers des personnes auxquelles le RSA est destiné n'ouvrent pas leur droit. Ces personnes ne font alors pas l'objet d'un accompagnement spécifique et sont confrontées, le plus souvent, à une très grande précarité.

Le présent amendement vise à faire de la lutte contre le non-recours une part entière de notre politique de lutte contre la pauvreté.

Amendement

APRES : (PAGE 5)

“ Axe 3 - Lever les freins périphériques à l'emploi et valoriser les talents “

AJOUTER :

“ Axe 4 - Lutter contre le non-recours aux droits du RSA “

Amendement déposé par M. Florian Kobryn pour le groupe Alsace écologiste, citoyenne et solidaire.



Florian Kobryn

Séance Plénière
28 mars 2022

AMENDEMENT

Rapport N° CD-2022-2-4-1
N° applicatif 3436

Exposé sommaire - Réunir un groupe de travail sur la maison alsacienne

La préservation de la maison alsacienne constitue un enjeu économique, culturel, écologique et social majeur pour notre territoire.

Alors qu'une baisse de dotation de 40 000 euros est prévue au budget primitif 2022, le présent amendement propose de constituer un groupe de travail sur la maison alsacienne.

Amendement

APRES : (PAGE 19) " III.POLITIQUE HABITAT

De poursuivre les expérimentations lancées dans le cadre de la démarche « Maison alsacienne dans le 21^{ème} siècle » par l'accompagnement des projets lancés à Blaesheim, Hunspach et Siewiller pour repenser la production neuve et la réhabilitation de la maison alsacienne. Concernant les projets individuels, un diagnostic a été engagé par la Direction de l'Habitat et la Direction de la Culture pour une convergence des dispositifs ; "

AJOUTER :

" Un groupe de travail sur la maison alsacienne sera constitué au deuxième trimestre 2022."

Amendement déposé par M. Florian Kobryn pour le groupe Alsace écologiste, citoyenne et solidaire.



Florian Kobryn